

## **RDC: Mines, engins non-explosés, des armes de mort cachées.**



Photo: [IRIN](#)

Les enfants sont particulièrement vulnérables parce que certaines de ces armes ressemblent à des jouets.

KINSHASA, 18 avril 2008 (IRIN) - En République démocratique du Congo, l'ampleur réelle de la menace posée par les mines terrestres et autres engins non-explosés n'est pas connue, mais dans l'est du pays, ces armes mortelles sont une préoccupation quotidienne pour des dizaines de milliers de personnes déplacées.

« Les mines et les engins non-explosés sont disséminés dans toute la campagne », a expliqué Francesca Fontanini, porte-parole du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en RDC. « Ce sont quelques-unes des conséquences les plus pernicieuses du conflit armé ».

Selon le HCR, la présence des mines et des engins non-explosés pourrait entraver le rapatriement et la réinsertion des quelque 800 000 personnes déplacées au cours des longues années de conflit dans le Nord-Kivu.

Ces armes constituent également un danger pour ceux qui pourraient retourner dans les régions où les champs de mines n'ont pas été délimités. Les enfants sont particulièrement vulnérables car certaines de ces armes ressemblent à des jouets.

« A Dongo, cinq enfants, qui venaient [d'être] rapatriés, ont été tués par l'explosion de la grenade avec laquelle ils jouaient », a indiqué à IRIN Philippe Sondizi Dombale, directeur de Humanitas Ubangi, une organisation non-gouvernementale (ONG) locale présente à Molegbe, dans le nord de la RDC, depuis Kinshasa, la capitale.

« Un autre garçon est mort à Gbadolite après que la mine qu'il utilisait comme marteau depuis plusieurs jours (sans savoir qu'il s'agissait d'un engin explosif) lui a explosé à la figure ».

Selon certains activistes, depuis 2001, plus de 892 personnes ont été tuées et 1 118 autres ont été blessées par ces armes mortelles.

Le gouvernement de la RDC a ratifié le traité international de 2002 relatif à l'interdiction des mines antipersonnel, mais pour les activistes, il n'a pas fait grand-chose pour l'appliquer. En outre, aucune étude d'impact sérieuse n'a été menée en raison de la précarité des conditions de sécurité et des problèmes logistiques que pose une telle opération.

« Jusqu'à présent, ils n'ont pas fait grand-chose [...] il faut savoir si l'on veut laisser les mines continuer à faire des victimes ou agir urgemment pour essayer de mettre fin à cette situation », a déclaré Harouna Ouedraogo, directeur des

programmes au Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations Unies (UNMACC).

Selon le gouvernement, des mesures sont prises, à l'heure actuelle, pour traiter le problème des victimes. « Une loi concernant le droit des victimes à une assistance est actuellement en cours d'élaboration », a indiqué Denis Kalume, le ministre de l'Intérieur, à l'occasion de la journée internationale de sensibilisation aux mines, le 4 avril, à Kinshasa.

« Un point focal sera créé pour coordonner les opérations et nous collaborerons étroitement avec nos partenaires internationaux afin de disposer de compétences nationales dans ce domaine », a-t-il ajouté.

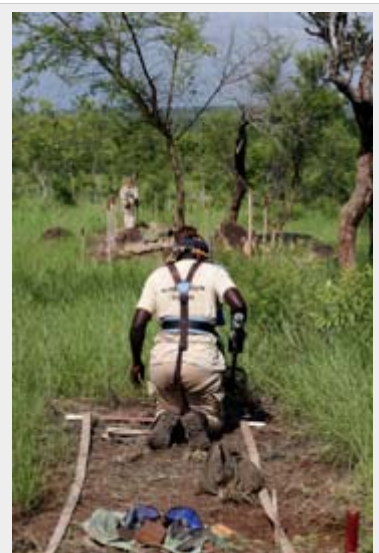


Photo: Manoocher Deghati/IRIN 

Le déminage est une opération onéreuse

Le gouvernement, a-t-il précisé, s'engage à remplir ses obligations au regard du traité d'Ottawa (Traité relatif à l'interdiction des mines).

### **Programmes de déminage**

Selon Marc Angibeaud, directeur pays du Mine Advisory Group (MAG), des opérations de déminage menées par des ONG internationales telles que le MAG, Handicap International ou DanChurchAid, ont permis de débarrasser la campagne de plusieurs milliers de mines antipersonnel et d'engins non-explosés, en particulier dans les provinces de l'Equateur, de Maniema, du Katanga et du Sud-Kivu.

Des opérations de déminage ont également été réalisées par la Mechem, une société de déminage privée.

De juin 2007 à janvier 2008, plus de 28 000 kilomètres carrés de terrain ont été déminés ; plus de 3 500 armes, 5 000 engins non-explosés et 35 000 munitions ont été détruits, et plus de 10 000 personnes ont participé à des sessions de sensibilisation aux mines. Dans le même temps, des démineurs ont également été formés.

« Ces opérations de déminage ont non seulement permis de prévenir les risques d'explosion, mais elles ont aussi libéré des terres pour l'agriculture et sécurisé bon nombre de routes ainsi qu'une source d'eau vitale pour les activités

quotidiennes des villageois », a souligné le MAG dans un communiqué du 31 janvier.

« En outre, les munitions ayant été détruites, elles ne risquent pas de tomber entre les mains des trafiquants – un sérieux problème dans la région des Grands Lacs –, ce qui contribuera au renforcement de la paix dans la région ».

L'organisation Synergie pour la lutte anti-mines (SYLAM), une autre ONG, apprend aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP) et aux réfugiés du Nord-Kivu comment repérer les engins explosifs à demi-enfouis ou totalement exposés et quoi faire le cas échéant.

Selon SYLAM, les explosions de mines ont fait 111 morts et 127 blessés dans le Nord-Kivu, depuis 2003, mais aucune victime n'a pour l'instant été déplorée à l'intérieur des camps de PDIP. Avec l'UNMACC et d'autres ONG, l'organisation a localisé 51 sites pollués.

M. Ouedraogo a toutefois fait remarquer que les travaux réalisés jusqu'ici ne représentaient que la partie émergée de l'iceberg. Tant qu'une bonne partie du pays restera inaccessible et que la population restera pauvre et ignorante, le problème persistera. Selon certaines informations, par exemple, certaines personnes utilisent ces explosifs pour la pêche.

Selon l'International Campaign to Ban Landmines (ICBL), les forces aussi bien rebelles que gouvernementales ont utilisé des mines antipersonnel pendant les nombreux conflits qui ont sévi en RDC. Mais depuis que la RDC a signé le traité relatif à l'interdiction des mines, les forces gouvernementales auraient cessé d'en faire usage.

Depuis mai 2006, de plus en plus d'armes légères, de munitions, d'engins non-explosés et de mines ont été remis aux autorités. De mai 2003 à mai 2006, quelque 2 244 mines ont été détruites.

Mais l'ampleur du problème reste énorme. Par exemple, les relevés effectués par l'organisation DanChurchAid sur une surface de 153 000 kilomètres carrés dans les provinces du Katanga, du Sud-Kivu et de Maniema ont permis de découvrir 171 zones minées et 583 autres sites infestés d'engins non-explosés.

De plus, le déminage est une opération onéreuse et en RDC, où les infrastructures font défaut, cela devient même de plus en plus difficile.

Selon la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo

(MONUC), les opérations de déminage ont été ralenties par plusieurs problèmes majeurs : le repérage et la délimitation des sites, la prestation d'une aide adéquate aux victimes, la sensibilisation et la création d'une loi sur les mines. Résultat : les mines terrestres et les engins non-explosés continuent de freiner le développement économique du pays, et de mutiler et de tuer des centaines de personnes, chaque année, dans ce vaste pays.

« Des millions de personnes en RDC continuent de vivre en ayant peur tous les jours d'être tuées ou mutilées », a déclaré Ross Mountain, représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, le 4 avril. « Beaucoup de choses ont déjà été faites, mais il reste de nombreux problèmes à résoudre ».